

# Le Code pénal fédéral : définitivement adopté par les Chambres

Autor(en): **Leuch, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 514

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262889>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## IN MEMORIAM

### Alice Bailly, peintre

Le peintre Alice Bailly est morte doucement à Lausanne, sans souffrances, à l'aube du 1<sup>er</sup> janvier, d'une hémiplégie. On se souvient que l'artiste, au moment qu'elle achevait sa décoration du Foyer du Théâtre de Lausanne, avait été frappée par une tuberculose consécutive à une bronchite opiniâtre; transportée d'urgence à Leysin le 28 septembre, elle en était descendue les premiers jours de décembre pour entrer à l'Hôpital Nestlé; le lendemain de Noël, elle avait eu la joie de rentrer chez elle, de retrouver ses objets familiers; le 31 décembre, devant un bouquet d'anémones, elle parlait de reprendre ses pinceaux; elle écouta les cloches de minuit, et à 6 h. 30, elle n'était plus.

C'est une grande artiste que nous venons de perdre, grande par son caractère, par la dignité, de sa vie, par son talent, qui fut divers, toujours probe, toujours honnête, par son intelligence, par la multiplicité de ses dons, par son cœur, qui fut large, compréhensif, ouvert à tout et à tous. La vie ne lui fut pas douce; tout ce qu'elle avait conquis, ce fut au prix d'une lutte âpre et volontaire, lutte contre les circonstances de la vie, contre les événements, contre les préjugés dressés devant la femme artiste qui entend exprimer ce qu'elle sent, lutte contre l'incompréhension ou la bêtise. Bailly ne parlait pas volontiers des années d'apprentissage, des premières années de sa vie d'artiste, faites de privations et de souffrances; ce qu'on en sait lui a échappé par hasard, dans la conversation; elle avait la pudeur de ces dures années, rendues plus dures encore par cette admirable intransigence qui l'empêcha toujours de faire des concessions tant au public qu'au marchand de tableaux, par cette indépendance farouche qui l'empêcha de faire partie, par exemple, de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs; pour Alice Bailly, il n'y avait pas d'un côté des femmes artistes, de l'autre des hommes artistes, il y avait des artistes dignes de ce nom, ce qui ne l'empêchait pas d'être une féministe convaincue, d'appuyer nos revendications dans tous les domaines, et d'être abonnée à notre journal.

D'origine genevoise, Alice Bailly (c'est en 1930 qu'elle obtint la permission d'orthographe son nom « Bailly ») était née à Genève le 25 février 1872. Très jeune elle manifesta son désir de faire de la peinture. De qui tenait-elle ce goût? Peut-être d'un oncle très bien doué mort de misère à

Paris. Sa vocation lui suscita de pénibles conflits avec une mère tendrement chérie; irréductible dans sa décision, Alice Bailly partit pour Munich munie d'une bourse de cent francs par mois, mais comme jamais elle n'a pu supporter la contrainte du travail dans une académie, dans un atelier, elle se mit à travailler seule, ce qui lui valut après un an, la suppression de sa bourse. Elle travailla ensuite à Paris, toujours d'une façon indépendante, puis rentra à Genève. Sa mère pensait faire une concession habile en guidant sa fille vers l'enseignement et en lui obtenant un remplacement dans une école de Genève; quand elle vit devant elle toutes ces petites têtes qui attendaient d'elle de belles explications, Alice Bailly prit son chapeau, passa la porte et arpena longuement les rues avec un indécis sentiment de liberté retrouvée.

Elle mena alors à Paris, à Genève, la dure vie d'artiste, sacrifiant à son art, ses aises, son confort, sa vie de femme; elle avait quelque chose à exprimer, et elle l'exprimerait par n'importe quelle technique; il lui fallait dessiner, peindre; et le crayon, le burin, l'aiguille et la laine, les couleurs furent ses interprètes. Un jour, enfermée dans une chambre d'hôtel, privée de couleurs, prise du désir éperdu d'exprimer, elle prit ce qu'elle avait sous la main, des laines, et ce fut l'origine de ces étonnants tableaux-laines exposés dans maintes villes et dont le plus connu est l'extraordinaire portrait d'Henry Spiess. Pour s'exprimer, elle trouve un nouveau procédé de gravure en couleurs, que l'on peut voir au Cabinet des Estampes de l'Ecole polytechnique à Zurich et au Luxembourg. Elle essaie de tous les procédés, de toutes les techniques, se sert du cubisme, du pointillisme, travaille avec acharnement, détruisant ce qui lui paraît raté, très sévère envers elle-même, cherche, recommence jusqu'à ce qu'elle sente que « ça y est ». Elle commence d'exposer en France, aux Artistes indépendants dès 1909, à Genève, à Berne, à Zurich, à Winterthur où elle trouve ses premiers acquéreurs, ses premiers amis qui lui resteront fidèles jusqu'à la mort; nos musées lui achètent des toiles, les critiques s'intéressent à son œuvre; on l'appelle « notre peintre la plus moderne »; son talent finit par s'imposer. Son style la fait reconnaître entre mille, ses couleurs ravissent les amateurs, ses dons d'imagination, sa poésie, sa fantaisie ailée charment les délicats. Elle réussit dans tous les genres: le portrait, le paysage, la grande composition décorative, utilise le crayon, le burin, l'huile, l'aquarelle, l'aquarelle mêlée d'huile. Aucun effort, aucun essai ne la rebute et son dernier été sera consacré à monter et à descendre des échafaudages dont elle aura combiné l'agencement.

Sa première exposition à Genève date, sauf erreur, de 1913 (musée Rath); dès lors, chaque année, ou plusieurs fois par année, en France, et en Suisse, elle expose sa production, étonnant ses amis par son travail acharné, sa faculté de renouvellement, sa jeunesse extraordinaire, jeunesse du cœur, intérêt sans cesse renouvelé pour toutes les manifestations de l'esprit humain. En 1932, elle fête sa centième exposition, organisée à Genève, à l'Athénée, et partout on rend justice à son talent. La composition décorative l'attire: elle peint deux grands panneaux *A la musique*, et décora dans l'ivresse de la création le Foyer du Théâtre municipal de Lausanne, qui devait être son chant du cygne.

Il faudrait dire son amour de la musique, pour laquelle aucun sacrifice ne lui coûtait, la chaleur de son amitié, si délicate, exigeante parfois, mais toujours douce et bienveillante. Il faudrait dire l'intérêt éclairé qu'elle portait à tout ce qui est jeune, à tout ce qui est vie. La vie, c'est bien ce qui caractérisait Alice Bailly, et l'on ne peut concevoir que lui soit enlevée cette vie qu'elle aimait tant, à laquelle son existence a été un constant hommage.

S. BONARD.

### Mlle Laure Couvreur

La cité de Vevey, l'Eglise libre, les Amies de la Jeune fille, à peu près toutes les œuvres sociales de Vevey, la colonie russe portent le deuil; Mlle Laure Couvreur, leur fidèle et bienfaitrice amie, est décédée subitement, sans souffrance, le 13 décembre, dans sa 87<sup>me</sup> année.

Appartenant à une famille où depuis toujours on a eu la passion de la chose publique, de la bienfaisance et de la musique, Mlle Couvreur était une personnalité d'élite, aimant passionnément son pays et ses institutions, s'intéressant à tout et à tous, aimant son prochain, surtout s'il souffrait, s'il était faible ou malheureux.

Mlle Couvreur, qui était la sœur de Mme A. Robert, présidente internationale des Lyceums clubs, et la belle-sœur de Mme Couvreur-de Budé, longtemps présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, était une excellente musicienne qui a reçu dans son salon du Château de l'Aile ou de la rue du Clos tous les grands musiciens de deux mondes. Elle peignait avec un talent délicat des paysages, des fleurs de nos montagnes et vendait ses œuvres au profit du comité d'assistance aux Russes. Ce fut une belle, une riche personnalité dont la belle vie demeure un exemple.

S. B.

qui constituent le gros de l'armée des chômeuses, et ceci semblerait en contradiction avec d'autres constatations de cette même enquête, citant l'âge comme une aggravation du cas de chômage — si l'on ne savait que l'on est terriblement vite classée comme « trop âgée » dans la trépidante vie actuelle.

« Ces femmes là, écrit M<sup>lle</sup> Caillat, ont travaillé dix ans, trente ans parfois dans la même maison. Celle-ci s'est fermée et cette faillite leur a enlevé d'un seul coup la possibilité de retrouver un autre emploi. Partout, on les considère comme « incapables au travail », ... et il est à noter que les employeurs qualifient souvent de « trop âgées » des personnes de 40 et même 30 ans. Dans ces cas, il s'agit avant tout d'une question de gain. On veut des jeunes, qui se plient plus aisément

aux exigences et aux fantaisies du patron, et qui acceptent de travailler pour un salaire dérisoire.

« Ces femmes trop âgées » sont fréquemment le soutien d'une vieille mère ou habitent avec une sœur chômeuse ou malade. Que doivent-elles faire? Au début, elles ont de l'espoir, on leur a promis de les recommander à des personnes influentes; mais après avoir adressé des centaines d'offres restées sans réponse, elles perdent courage. Leur avenir, quel est-il? Une carte à timbrer trois fois par semaine; aller toucher chaque quinzaine la petite somme qui leur permettra de subsister; puis, dès 65 ans, ce sera le Bureau d'assistance et l'aide fédérale aux vieillards. Arriver au soir de la vie, se sentir apte au travail, et dépendre complètement de l'Etat pour recevoir de lui son pain quotidien. Ces situations sont dououreuses entre toutes et la liste en est longue.

b) suivant leur état civil.

Des 506 chômeuses enquêtées, près de la moitié sont célibataires, soit presque le 48 %, mais 9 d'entre elles vivent maritalement, ainsi que 8 divorcées, 1 femme séparée de son mari et 1 veuve. Dans l'ensemble, le 87 % de ces femmes

étaient unies à une femme par le corps, l'âme et l'esprit, peut-on dire que ce désir puisse être apaisé lorsqu'un homme se sert, pour les besoins purement physiques de sa sexualité, d'une femme dont il ignore (et dont il ne cherche même pas à connaître) le cœur et l'esprit? Sur le moment, le corps est soulagé, satisfaction purement extérieure, puisque dans son for intérieur l'homme demeure inapaisé. Et peu à peu sa sensibilité, sa capacité d'aimer, son élan vers l'idéal, dont tout homme porte en soi le germe, s'éteignent, une mentalité égoïste s'empare de lui et il étouffe et détruit en soi-même quelque chose d'indéfinissable qui, pourtant, était plein de beauté. Alors même qu'un tel homme viendrait à aimer une femme, les relations sexuelles seront dans son esprit fatalement associées aux laides étroites commercialisées de naguère. Peut-être réussira-t-il à échapper à ces associations d'idées et à s'en débarrasser si son amour est assez grand pour l'y arracher; mais pour la majorité des hommes, le système de la réglementation — et à dire vrai toutes les relations sexuelles qui ne se fondent pas sur l'amour — tend à les rendre durs, froids, insensibles pour tout ce qui ne touche pas directement à leurs propres intérêts.

### Jean Batten: charme et énergie

Sous ce titre, Mme Françoise Alix évoque dans *La Femme d'aujourd'hui l'admirable exemple de volonteé donné par Jean Batten, l'aviatrice dont notre dernier numéro re'atait le vol audacieux d'Australie en Angleterre.*

La brune et charmante aviatrice australienne, atterrissant en Angleterre à la fin d'octobre dernier, a battu le record — non pas féminin, mais

mondial — de la distance Australie-Angleterre, de plus de quatorze heures. Au cours de cette randonnée, dont les dangers s'augmentèrent de l'inclémence du temps, cette jeune fille montra un cran extraordinaire. « C'est une crâne fille », ont dit d'elle les Italiens qui la réconfortèrent à son arrivée à Naples et qui durent la sortir à demi-morte de sa carlingue, quelques heures avant les derniers coups d'ailes qui la portaient en Angleterre. Elle était quasi évanouie, plus qu'à demi-sourde par le bruit de son moteur, épuisée par la tempête et les courants terribles qu'elle traversa, de Damas à Athènes, et au cours desquels, a-t-elle confié à un journaliste, « j'étais jetée de-ci de-là dans le ciel, secouée comme une feuille morte et croyant à chaque instant que mon appareil allait être déchiqueté par la rudesse du vent ».

Cette énergique jeune fille est peut-être la dernière des recordwomen, à prendre la route si dangereuse, si fertile en ouragans, qui est celle qui mène d'Australie en Europe. C'est en 1933 que débuta Jean Batten dans la dure carrière et, dès ses premiers essais, elle eut toujours des déboires, des accidents, des descentes forcées... On la nommait Jean « Try again », c'est-à-dire « essaie encore », parce que son énergie et sa volonteé, toujours en action, la faisaient persévérer envers et contre tout. Ses premiers efforts n'ont jamais réussi, mais à aucun moment, elle ne fut abattue. En 1929, arrivant à Londres, de Wellington en Nouvelle Zélande et accompagnée de sa mère, elle avait une idée de derrière la tête. Jean devait étudier le piano en Angleterre: elle fit des gammes et joua des études, le nez en l'air et les yeux au ciel: elle ne rêvait en

vivent seules et ne doivent donc compter que sur elles-mêmes pour se tirer d'affaire.

c) suivant leur nationalité.

Les Suisses constituent naturellement la très forte proportion de ces chômeuses, ceci d'autant plus que seules les ressortissantes de pays qui ont signé des conventions avec la Suisse ont droit à une allocation de chômage. Cette proportion des Suisses et des étrangères est d'environ de 82 contre 18 %. (N'oublions pas que Genève est un canton frontière). Les Françaises constituent presque la moitié des étrangères enquêtées.

Quant aux Suisses, les Genevoises viennent naturellement en tête (plus du 37 % de la totalité), puis les Bernoises, les Vaudoises, les Neuchâtoises, etc. Glaris et Zoug n'étaient représentés chacun que par une unité.

(La fin au prochain numéro).

## Le Code pénal fédéral définitivement adopté par les Chambres

En fin de session d'hiver les Chambres fédérales ont mis le point final à la plus grande œuvre législative de notre génération: le Code pénal fédéral.

Après que la base constitutionnelle en fut été adoptée avec conviction dans le pays tout entier, dès 1898, après que le premier avant-projet eut subi plusieurs remaniements complets, le projet définitif fut présenté aux Chambres en 1918. Et durant ces vingt années beaucoup d'encre a coulé, beaucoup de paroles ont été prononcées avant ce vote du 21 décembre dernier qui a réuni 138 voix en faveur du Code, contre 36, et 5 abstentions. Une campagne référendaire est déjà commencée pour tenter d'annuler cet immense effort de plus de quarante années. Il est fâcheux que, à notre époque, le mot d'ordre remplace bien souvent le raisonnement, et que, prétextant envers et contre tout l'autonomie cantonale, certaine politique de parti s'ingénie à discréditer une œuvre digne d'admiration au dire de tous, qui marque un progrès notoire sur presque toutes les législations cantonales, et qui minurait les autorités fédérales d'une arme précieuse contre les menées extrémistes de droite ou de gauche maltant le pays en danger. Nous aurons à revenir plus tard sur ce sujet.

Sans droit de délibération aux Chambres et sans être consultées, les Sociétés féminines suisses ont fidèlement suivi tous les travaux relatifs à ce Code, et c'est avec une profonde reconnaissance que nous signalons ici l'immense somme de travail fourni par nos pionnières dès le commencement du siècle, pour s'efforcer d'assurer un maximum de protection à la jeunesse féminine. Les noms de Mme Curchod-Secrétan, à Lausanne, de M<sup>lle</sup> Hess et de Mme Glättli, à Zurich, restent spécialement attachés à cet effort féminin.

S'il est vrai que toutes nos revendications n'ont pas été réalisées, nous pouvons cependant relever certains points qui doivent faire désirer à toute mère de famille, comme à toute femme soucieuse du progrès moral dans notre pays, la mise en vigueur de cette loi.

Notons par exemple les progrès incontestables qu'apportent les articles 82 à 100 pour le traitement de l'enfance et de la jeunesse



## Glané dans la presse...

### Conséquences morales de la prostitution

Miss Alison Neilans, dont bon nombre de nos lectrices connaissent l'infatigable dévouement à la cause abolitionniste, a récemment publié dans *l'Abolitionniste* (supplément au Relèvement social) un article très fortement pensé sur l'influence psychologique de la prostitution réglementée sur les hommes et sur les femmes. Nous lui empruntons le passage suivant si juste et si vrai, et qui touche au point où ce sujet souvent seul évoqué du danger de contagion pour les partenaires des prostituées.

...Mais peut-être l'effet le plus important que le système de la réglementation exerce sur ceux qui l'acceptent et en bénéficient consiste-t-il en ce qu'ils subissent eux-mêmes — peut-être dans une moindre mesure — la même violation de leurs instincts humains naturels que les femmes avec lesquelles ils entretiennent des rapports. Si l'on peut étendre sa soif en buvant de l'eau (et même une soif excessive en buvant de l'eau impure) peut-on dire que le désir élémentaire humain d'avoir un compagnon, d'aimer et d'être aimé, de respecter et d'être respectée, d'être sin-



Cliché Jus Suffragii.

M<sup>me</sup> Emmy FREUNDLICH (Vienne)  
Présidente de la Guilde Internationale  
des Coopératrices

qui sera à Genève le 12 janvier prochain pour une importante réunion féminine au sujet de la paix. M<sup>me</sup> Freundlich qui est une pacifiste convaincue estime que la coopération comme système économique doit aussi conduire à la paix politique.

délinquantes, toutes mesures inspirées par un principe éducatif, adaptées exactement au développement et aux besoins des jeunes délinquants et prises uniquement en vue de leur redressement physique et moral. Ce chapitre du Code consigne à lui seul la meilleure ardeur pour lutter contre la criminalité croissante de notre époque en s'y attaquant dès ses origines. Relevons aussi la protection instituée par les articles 134 à 136 pour tous les enfants naturels, ou pour les enfants placés, qui souffrent de l'exploitation ou des mauvais traitements de leurs parents ou éducateurs. Et notons encore la fixation par ce Code de l'âge de protection à 16 ans pour les attentats aux mœurs sur la jeunesse féminine, protection qui peut être étendue à l'âge de 18 ans lorsqu'une mineure a été séduite par abus de sa confiance ou de son inexpérience; et enfin, la protection même de la femme adulte contre des attentats de cet ordre si le séducteur a profité d'un état de dépendance ou de détresse de sa part.

Ces quelques points montrent, sans que nous y insistions davantage pour le moment, que nous sommes en face d'une œuvre moderne, humanitaire, propre à élever le niveau moral de notre population. Elle est donc digne de l'appui des femmes.

A. LEUCH.

## DE-CI, DE-LÀ

### Femmes en uniformes.

L'Hôpital Elizabeth Garrett Anderson, à Londres, ainsi nommé en souvenir d'une des premières femmes médecins — si ce n'est la première? — en Grande-Bretagne, vient, nous

toutes celles aussi qui sont fières que l'une de leurs sœurs ait vaincu tant d'obstacles et prouvé que la volonté, l'endurance, le courage, ne sont pas seulement qualités masculines.

### Sévère, mais juste

Une jeune lectrice de la Page de l'Ouvrière de la Solidarité (Neuchâtel) porte sur certaines méthodes de publicité, le sévère jugement suivant auquel nous ne pouvons qu'applaudir.

Laquelle de nos familles ne reçoit pas hebdomadairement un journal illustré, *En Famille*, *La Patrie*, *Le Foyer*, *La Femme d'aujourd'hui*, etc., et laquelle des jeunes filles du cercle familial ne s'est pas sentie rougir en parcourant des yeux la page publicitaire? Quelques petits dessins représentent une histoire d'amour. Première scène: une jeune fille au minois chagrin, désagréable à la vue, confie ses malheurs à un ami charitable; ni son chef, ni son directeur, aucun homme du personnel supérieur de l'entreprise qui l'occupe ne la remarque. Deuxième scène: l'amie lui donne de bons conseils qui donnent au visage de la plaignante un air d'espérance. Elle a trouvé le moyen de ramener son teint, de rafraîchir son haleine, d'augmenter ses cheveux, elle a trouvé un savon miraculeux. Troisième scène: le chef, le directeur, le patron, enfin un homme riche la remarque, ne veut et ne voit plus qu'elle. L'histoire se termine par cette phrase en lettres grasses: «C'est grâce au produit X. que Jeanne a épousé son directeur».

En tant que jeune fille, ce genre de publicité me dégoûte; il fait appel aux plus mesquins des sentiments féminins. Quelles idées ces publi-

apprend *Jus Suffragii*, d'introduire une réforme marquée dans l'uniforme de ses infirmières: au lieu d'un vêtement compliqué, comportant six pièces séparées à attacher avec un total de 21 boutons, elles vont porter maintenant une robe d'une seule pièce, vite enfilée, pratique, ouverte au cou, aux manches courtes et retenue par six boutons de caoutchouc. «Une vraie mesure d'émancipation» déclare ce journal, qui espère que cet exemple va être suivi dans d'autres hôpitaux... et qu'ainsi les infirmières seront débarrassées de la tyrannie d'un costume tout à fait démodé, et qui devait, nous le pensons, les gêner considérablement dans l'exercice de leur fonction.



## Les femmes et la Société des Nations

### La réponse de «Curieux»

Dans notre avant-dernier numéro, nous avions, nos lectrices ne l'ont pas oublié, posé à l'hebdomadaire romand Curieux une question précise, lui demandant, à la suite de sa polémique avec Mme de Montel, comment il concilierait deux allégations opposées, soit d'une part que rien n'était mieux et plus naturel qu'une femme soit pacifiste, soit d'autre part que nous féministes en étions «restées aux pires utopies pacifistes de la S. d. N.». Il nous intéressait en effet de savoir comment nous pourrions professer «naturellement» le pacifisme, en condamnant d'autre part l'action collective pour la paix? car être pacifiste vis-à-vis de soi seul et de son pays est une manifestation d'ordre un peu trop exclusivement «à la première personne du singulier» pour être efficace...

Or, la réponse de Curieux nous a franchement déçue, en évitant justement de nous dire la façon précise comment on peut être à la fois «naturellement pacifiste» et adversaire de la S. d. N. La voici d'ailleurs dans son intégralité:

Voici notre réponse, quant à la S. d. N.: Nous sommes de ceux qui avons cru à sa mission et nous avons saisi sa naissance. Hélas! En fait de paix, nous en sommes à la cinquième guerre depuis quinze ans, et à cela la S. d. N. n'a pu opposer que les cabrioles de clovons tristes — des diplomates accourus de partout à Genève.

Le Mouvement Féministe croit encore à la S. d. N.? Grand bien lui fasse! Mais dans le communiqué de Londres sur les entretiens franco-anglais, à Varsovie et à Bucarest où vient de passer M. Yvon Delbos, ministre français des affaires étrangères, on a renoncé à invoquer la S. d. N. et la sécurité collective. Il a fallu quinze ans aux plus fervents S. d. Niens pour comprendre qu'on leur faisait jouer une triste farce. Le Mouvement Féministe s'en rendra peut-être compte un jour. Nous l'espérons pour lui, du moins.

Passons sur la répétition de cet adjectif «triste» revenant deux fois sous la plume de ceux, qui, il n'y a pas longtemps, consacraient des colonnes à des plaianteries de couloirs et à des descriptions colorées de réceptions du côté de l'Ariana: le champagne diplomatique ne paraissait pas à ce moment

citaires se font-ils donc des aspirations des jeunes filles?...

### Pour que nos journaux féministes vivent

De notre excellent confrère La Française, qui traverse en ce moment une crise financière aérologique, que nous ne pouvons que regretter, ces réflexions si justes signées par Mme Mad. Bazemerie, professeur de collège, et que nos amies suisses ont fait, elles aussi, combien de fois!...

Il n'y a pas d'argent, clame-t-on de tout part, mais on ne sait plus marcher à pied et il faut à tout prix rouler en voiture. Il n'y a plus d'argent, mais on dépense insensiblement une fortune à se maquiller, à se teindre les cheveux, à se vernir les ongles, à s'entourer un visage artificiel d'un océan de bouclettes. On se prive de nourriture pour acquérir «la ligne» voulue, et l'on se précipite chez le pharmacien pour récupérer des forces dangereusement sapées. On est incapable de passer une soirée calme en famille ou avec des amis, même avec le dérivatif de la T. S. F. On s'engouffre n'importe où, au café, ou au cinéma pour tuer le temps et fuir les soucis de l'heure.

Je n'en finirais plus si je voulais énumérer toutes les façons répréhensibles ou sottises que nous avons de dépenser un argent souvent très péniblement acquis. Et pendant ce temps, nous avons d'admirables femmes qui «dépensent» elles aussi sans compter, leur temps, leur corps, leurs maigres deniers, leur intelligence, leur cœur, au service du monde. Nous avons une feuille attachante, autant que modeste, qui, chaque semaine nous relate les efforts, les expériences, les succès bril-

## Une nouvelle forme du service domestique : à la journée ou à l'heure

De tout temps, il y eut des journalières, femmes mariées, veuves, anciennes cuisinières, concierges, etc. qui, en quête de gagne pain ou de salaire d'appoint, aident à faire un ménage pendant un ou plusieurs heures, régulièrement ou temporairement. Il s'agit de personnes d'âges, en général canonique, ou de jeunes mariées, cas

là si lugubre aux collaborateurs de Curieux! Mais, et pour parler beaucoup plus sérieusement, est-ce que ceux-ci ne se sont jamais demandé si, à côté des échecs de la S. d. N. (et comment comptent-ils pour lui reprocher jusqu'à cinq guerres?...), il n'existait pas aussi quelques succès à son actif? n'ont-ils jamais entendu parler de décisions prises à Genève qui ont empêché des heurts ou leur ont trouvé une solution pacifique? ont-ils déjà oublié que si, dans certains cas au cours de ces dernières années, nous avons évité de justesse des conflits, c'est grâce à l'existence de cette S. d. N.? Faut-il leur rappeler ici le différend entre la Finlande et la Suède au sujet des îles d'Åland? les nombreuses rectifications ou règlements d'incidents de frontières entre l'Autriche et la Hongrie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, la Tchécoslovaquie et la Pologne, la Turquie et l'Irak, la Grèce et la Bulgarie, la Birmanie et la Chine, pour ne citer que ces cas-là qui, il y a trente ans, auraient les uns ou les autres fait couler du sang? le protocole de Buenos-Aires, qui a mis fin sous les auspices de la S. d. N. au différend entre la Bolivie et le Paraguay? le différend entre la Colombie et le Pérou? les dangers de guerre européenne créés par l'attentat de Marseille contre le roi de Yougoslavie? la question du Sandjal d'Alexandrette survenue entre la France et la Turquie? et ceci pour ne citer que des cas réglés directement par la S. d. N. elle-même, et non de ceux auxquels une solution pacifique a été donnée à sa suggestion, soit par la négociation directe des parties entre elles, soit par l'intervention d'autres organismes, tels que la Cour de Justice de la Haye, qui est elle aussi une émanation de la S. d. N.?

...Et si élargissant le débat, nous mentionnons encore à l'actif de cette dernière le régime des mandats, qui est la seule méthode possible de régler le brûlant problème des colonies, la protection des minorités, l'organisation sans effusion de sang du plébiscite de la Sarre, l'activité technique, économique, financière, hygiénique (qui connaît comme elle mérite de l'être l'œuvre admirable du Bureau épidémiologique de Singapour?...), humanitaire (et la lutte contre les stupéfiants?...), sans doute penserai-je avec nous que, malgré les échecs les revers et les déceptions, croire encore à la S. d. N., lui apporter l'appui moral de sympathies éclairées et agissantes, c'est faire là véritablement cette œuvre de pacifisme, si naturelle aux femmes, et que personne parmi nos contradicteurs n'a pu nous indiquer une autre façon d'accomplir.

E. Gd.

très fréquents en cas de crise, mais qui toutes logent chez elles. Dans certaines grandes villes, Paris par exemple, ces salariées à l'heure ou à la journée, sont très nombreuses et très appréciées. De tout temps aussi, de très jeunes filles de familles nécessiteuses, des écolières même habitant chez leurs parents, ont prêté le modeste secours de leurs bras et de leurs jambes agiles à des mètres de famille, à des dames seules contre très faible rémunération. Ce n'est pas de ces services-là que je veux vous parler aujourd'hui, mais du service domestique à la journée ou à l'heure, exécuté par du personnel capable, venu du dehors, et n'ayant pas sur place de famille pour le loger. Ce changement d'habitude dans le service de maison est dû, ma paraît-il, aux cinq causes suivantes:

1. Les logements, dans les grands immeubles modernes, sont pratiques, mais très exigus, pas de chambre de bonne. Ils sont munis de tous les perfectionnements de la technique ménagère, donc la main-d'œuvre est peu nécessaire.

2. Les jeunes époux, les moins jeunes aussi, sont sportifs, ils se livrent à chaque occasion à leur passe-temps favori; beaucoup possèdent une auto, d'où sorties fréquentes; que faire d'une bonne?

3. Pour des raisons de tout ordre que je n'ai pas à apprécier ici, les ménages modernes ont, en général, peu d'enfants, un ou deux, la mère s'en occupe elle-même.

4. Les femmes modernes sont pratiques, débrouillardes, savent mettre la main à la pâte; même celles qui ont un métier font leur ménage.

5. Un nombre important de familles appauvries ne peuvent plus faire la dépense de personnel permanent et doivent se contenter d'aide à l'heure.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons présumer que les employées de maison permanentes seront toujours moins demandées, mais que, par contre, le service à la journée ou à l'heure est destiné à prendre une grande extension. Une enquête faite par le Bureau Central des Amies de la Jeune Fille, à la fin de l'année dernière, en vue de la Conférence de Bâle, prouve que ce mode de faire se répand surtout dans les pays du Nord qui sont toujours avancés au point de vue de l'économie sociale et du travail social; en Hollande aussi, on compte actuellement un grand nombre de ces employées de maison temporaires, et les Amies hollandaises, toujours à l'affût de ce qui peut développer leur activité, se sont déjà occupées de cette catégorie de travailleuses et ont fondé quelques homes pour elles; en Allemagne aussi, on s'est préoccupé de cette question, un homme d'Amies, à Stettin, est réservé à ces travailleuses.

Les enquêtes faites en Suède, en Norvège, au Danemark, en Estonie, en Lettonie prouvent que, dans tous ces pays, l'habitude du service à l'heure se répand, surtout pour les bonnes à tout faire et pour les bonnes d'enfants. En général, dans ces pays, on trouve que cette organisation nouvelle du travail n'est pas très avantageuse pour les jeunes filles et que la question de leur logement est un grand problème. En Norvège, notre correspondante dit que la question est urgente et que le gouvernement s'en occupe. Les loisirs de ces employées doivent partout préoccuper ceux qui s'intéressent au bien des jeunes.

(Journal du Bien Public). A. Du Bois.

## Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

lants, ou les échecs douloureux, de ces pionnières du mouvement féministe, en France, et à l'étranger. Une feuille qui «secoue» notre inertie, ramène notre énergie défaillants, nous encourage, nous console. Une feuille qui rappelle aux plus isolées qu'elles sont solidaires d'un vaste mouvement, qu'elles peuvent participer à cet effort de construction et d'émancipation intelligentes, préconisées par les grandes militantes.

Cette feuille, qui a nom «La Française», aux colonnes riches d'information, agrémentée souvent d'études personnelles, originales, et parfois savantes, la laisserons-nous disparaître?

Ne pouvons-nous, toutes, faire un petit effort pour la maintenir et l'étendre?

### Ce que l'on dit de nous

Nous trouvons dans la Feuille d'Avis et Journal du Sion ce fragment découpé dans le communiqué de presse envoyé par l'Agence Télégraphique après la Conférence des Présidentes de Sections de l'A. S. S. F. et que d'autres journaux ont heureusement reproduit en entier et tel quel. Car comment serait-il possible que notre cause progressât si telle est la place qu'une certaine presse offre à ses lecteurs?...

Dimanche l'Association suisse pour le suffrage féminin, comptant une quarantaine de participantes s'est réunie à Berne sous la présidence de M<sup>lle</sup> Sulzer (Thurgovie).

Nos lectrices réaliseront d'elles-mêmes comment la suppression — volontaire ou involontaire? — d'un membre de phrase «les présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage» réduit à une poignée d'individus égrenés l'importance d'une Association qui doit compter actuellement quelque quatre ou cinq mille membres! (Red.).

M<sup>lle</sup> Aellig, de Berne, a estimé que si les bulletins de presse mensuels sont adressés à la Presse suisse, qui ne s'en soucie guère, ces bulletins peuvent intéresser la Presse locale et régionale.

M<sup>lle</sup> Gourd, de Genève, justifie le lancement, pour la deuxième fois, de l'initiative réclamant le droit de vote féminin.

Cette présentation ne cadre guère avec les paroles de la Bible, dans l'Écclésiastique (sic!!) Ne laisse à l'eau aucune issue, ni à la femme aucune autorité!

M<sup>lle</sup> Graf, de Bâle, constate qu'en féminisme, il y a de fortes divergences entre la génération actuelle et celle qui monte. C'est l'inévitable crescendo des aspirations libertaires de la femme du XX<sup>me</sup> siècle.

M<sup>me</sup> Hegg, de Berne, réclame l'instruction civique et l'éducation civique de la jeunesse féminine. Donc quatre demoiselles et une dame ont exposé dans cette conférence, des vœux pour l'accès de la femme aux fonctions officielles.

Mais alors, que deviendra le foyer? La femme a sa place dans la famille; si elle veut y remplir tout son devoir, elle ne peut plus s'occuper officiellement des choses extérieures; le jour où la femme entre dans la vie publique, c'est la dissolution de la famille et le communisme en rira.

La plus haute ambition de la femme doit être celle d'une bonne épouse et d'une mère dévouée.

Sans commentaires!